

على المترشح أن يختار أحد الموضوعين الآتيين
الموضوع الأول

Texte :

La guerre d'indépendance à hauteur d'enfant

La mort, en particulier celle des pères, est un fait majeur de la guerre. Pour les enfants, perdre un membre de sa famille devient ordinaire, dans un contexte où Algériens et Algériennes sont systématiquement suspectés, arrêtés, détenus, torturés.

De nombreux enfants algériens ont fait l'expérience de la mort d'un ou plusieurs membres de leur famille. La mort des pères, en particulier de **ceux** qui se sont engagés dans le combat pour l'indépendance, prend une ampleur considérable, bien qu'aucune statistique sur le nombre d'orphelins algériens ne soit connue. La plupart de ces enfants vivent dans des espaces durablement exposés aux violences de la guerre. C'est vrai tout d'abord pour ceux qui vivent dans des villages situés à proximité des maquis et des zones opérationnelles de l'armée française.

Dans les zones plus urbaines, c'est aussi le règne de l'ordinaire de la suspicion et de la répression généralisée. À partir des années 1961-1962, les familles sont exposées à un regain de la violence, au moment où sévissent les attentats de l'Organisation armée secrète (OAS). Cette guerre de guérilla, marquée par le règne de la clandestinité, le cloisonnement des informations et la difficulté à maintenir des liens, contribue parfois à faire de la mort du père, du frère ou de l'oncle un événement lointain ou irréel.

Dans ses mémoires, Rachid Oulebsir raconte ainsi que, jusqu'au cessez-le-feu, sa mère avait reçu à plusieurs reprises la nouvelle de la mort de son père, monté au maquis : « *J'avais cinq ans. La seule chose dont j'étais sûr, c'était de la mort de mon père que les pleurs de Grand-Mère avaient certifiée sur le coup [...]. Mon père était donc mort, la parole de Méziane ne pouvait être mise en doute, **nous** ne pouvions ni voir sa dépouille ni l'inhumer.* »

Tassadit Yacine se souvient : « *Mon père fut torturé pendant deux mois et exécuté pour l'exemple en février 1956. La Dépêche de Constantine consacra un titre en gros caractères à l'événement* ». L'ordre colonial alimente la fiction « d'opérations de maintien de l'ordre ». **Il** criminalise ces pères, ces frères, ces oncles ou ces cousins morts pour l'indépendance de l'Algérie et qualifiés de « rebelles », de « hors-la-loi », de « terroristes » ou de « fellaghas ». Faire le deuil d'un père ou d'un membre de sa famille pendant la guerre exige alors une discrétion forcée qui se construit dans l'intimité des familles, et contre l'ordre colonial.

Lydia Hadj Ahmed, « *France-Algérie, deux siècles d'histoire* » ; orientxxi.info, 23 janvier 2023

Suspicion : Soupçon, action de tenir pour suspect

Cloisonnement : séparer pour éviter les contacts, enfermement

Dépêche de Constantine : un journal quotidien régional d'informations de l'Est algérien vit le jour en 1908

Questions :

I. Compréhension de l'écrit : (13pts)

1. Dans ce texte, l'idée principale est :

- Les enfants algériens ; orphelins à cause d'un système colonial brutal.
- Les enfants, héros de la guerre de libération nationale.
- Les enfants, victimes des tortures de l'armée française.

Recopiez la bonne réponse

2. Relevez dans le texte quatre termes utilisés par l'armée coloniale pour qualifier les Algériens engagés pour l'indépendance.
3. Recopiez les propositions ci-dessous puis répondez par « **Vrai** » ou « **Faux** ».
 - Le nombre d'orphelins algériens pendant la guerre était restreint.
 - L'armée française a réprimé rigoureusement les Algériens.
 - Les enfants orphelins subissent des actes de la répression coloniale.
 - L'incident de la mort d'un proche est devenu habituel pendant la guerre.
 - Le témoin Rachid Oulebsir n'a pas conscience de la mort de son père.
 - Les funérailles des Algériens étaient clairement annoncées pendant la guerre.
4. " Zones opérationnelles/ pères engagés/ un regain de violence/ expérience de la mort/criminaliser les morts/ deuil discret forcé."

Classez les expressions ci-dessus selon qu'elles renvoient aux:

- **Familles algériennes** :
- **Forces françaises** :

5. A qui ou à quoi renvoient les pronoms « **ceux** » ; « **nous** » et « **il** » dans les phrases ci-dessous :
 - « **Ceux** qui se sont engagés » 1§
 - « ... **nous** ne pouvions ni voir ... » 3§
 - « **il** criminalise ces pères ... » 4§
6. Rachid Oulebsir racontait que, jusqu'au cessez-le-feu, sa mère avait reçu à plusieurs reprises la nouvelle de la mort de son père, monté au maquis »
Réécrivez le passage ci-dessus en le commençant ainsi :
Rachid Oulebsir racontait : « »
7. **Dans ce texte ; l'auteur vise à :**
 - a. Dénoncer les pratiques coloniales contre les Algériens et les enfants.
 - b. Décrire la situation des Algériens et des enfants orphelins durant la guerre.
 - c. Présenter des réalités amères sur la guerre de libération.**Recopiez bonne réponse.**
8. « Faire le deuil d'un père ou d'un membre de sa famille pendant la guerre exige alors une discrétion forcée qui se construit dans l'intimité des familles, et contre l'ordre colonial. ». Selon vous, pourquoi les familles algériennes cachaient la mort des martyrs en ce temps- là ? **Répondez en deux à trois lignes.**

II. Production de l'écrit : (07pts)

Traitez l'un des deux sujets au choix

1. Vous animez la rubrique « Algérie, Histoire et Mémoire » du journal de votre lycée. Le texte que vous venez de lire vous a marqué, vous voulez informer vos camarades de son contenu. Rédigez- en le **compte rendu objectif** (environ 120 mots) qui sera publié sur la Une du journal à l'occasion de la célébration du déclenchement de la guerre de libération nationale (1^{er} novembre).
2. A l'occasion de la journée nationale du Chahid 18 février, et en tant que rédacteur dans le journal de votre établissement. Rédigez un texte dans lequel vous incitez les générations futures à poursuivre le combat de nos martyrs et préserver leur héritage.

Texte :

Le Président de l'UPCI Appelle à Sauver les Enfants de Gaza :

Les Enfants de Gaza Affrontent des Meurtres Quotidiens de la Machine de Guerre Israélienne

Son Excellence M. Ibrahim Boughali a adressé un appel aux organisations et des Unions parlementaires régionales et internationales, et à travers elles à l'ensemble de la communauté internationale, en vue de prendre des mesures immédiates pour mettre fin aux crimes de guerre sionistes et écouter les cris des enfants de Palestine

Aujourd'hui, les enfants de Gaza se trouvent face à une machine de destruction. Chaque jour, ils sont soumis aux violations les plus horribles : meurtres, enlèvements, famine, déplacements, ciblage d'écoles et d'hôpitaux, etc. Le nombre de morts parmi ces innocents ressemble presque à un cauchemar terrifiant, mais il s'agit malheureusement d'une réalité horrible.

Les enfants de Gaza souffrent de la faim et de la soif, et manquent des nécessités de base de la vie au milieu de la terreur et de la peur des scènes de mort et de destruction qui les entourent. Quant à l'éducation, c'est devenu un rêve inaccessible, perdu avec la destruction des écoles et des universités, et leur accès aux soins de santé est devenu impossible. Les rêves des enfants de Palestine se réduisent aujourd'hui à une seule chose : Celui de vivre dans un endroit qui leur offre la sécurité et la paix.

Par cet appel, nous invitons toutes les instances et toutes les personnes dotées d'une conscience humanitaire vivante à agir face à ce cauchemar, et nous invitons tout le monde à s'unir pour mettre fin aux crimes de génocide et faire cesser toutes les formes d'injustice et de violations qui menacent les droits des enfants de Palestine.

Nous vous demandons (...) de concentrer nos efforts pour faire pression sur les autorités d'occupation afin qu'elles mettent fin à leurs crimes et ouvrent totalement les couloirs sans conditions ni restrictions, pour que les habitants de Gaza et leurs enfants puissent recevoir des produits de première nécessité et survivre au froid et à la faim. (...)

Tendons-leur une main humanitaire à un moment où l'innocence de l'enfance a besoin de protection.

Appel lancé par Ibrahim Boughali (Président de (APN) et Président de l'OCI (UPCI)

<https://fr.puic.org/> Le 9 Janvier 2024

***l'UPCI :** l'Assemblée Populaire Nationale de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Questions :

Compréhension de l'écrit : (13 points)

1. Le destinataire de cet appel :

- Dénonce la guerre.
- Défend la guerre.
- Plaide pour la guerre.

Soulignez la bonne réponse et relevez deux (2) expressions qui désignent la guerre.

2. Cet appel s'adresse à plusieurs destinataires. Relevez-en deux.

3. Selon le destinataire, les enfants de Gaza :

- se trouvent quotidiennement face à des scènes atroces et horribles.
- sont privés d'accès à l'école.
- ont souvent accès aux soins de santé.
- souhaitent vivre dans un pays sans paix ni sécurité.

Répondez par « vrai » ou « faux »

4. Soit les expressions suivantes :

Ciblage d'écoles, réalité affreuse, exercer une pression sur l'occupant, inaccessibilité aux structures sanitaires, une vie affectée à tous les niveaux, fournir de l'aide, protéger les enfants de Gaza, arrêter le génocide.

Classez-les selon qu'elles renvoient à :

- la situation **actuelle** :
- la situation **souhaitée** :

5. « Israël refuse l'accès des convois d'aide humanitaire à la population de Gaza » Relevez dans le texte la solution proposée par le destinataire pour résoudre le problème ci-dessus.

6. « Son Excellence M. Ibrahim Boughali a adressé un appel à l'ensemble de la communauté internationale, en vue de prendre des mesures immédiates »

- a.** Quel est le rapport logique exprimé dans la phrase ci-dessus?
- b.** Remplacez l'articulateur par un qui exprime le même rapport pris dans la liste suivante:
(en raison de, pour, à cause de)

7. Dites à qui renvoient les pronoms soulignés dans les énoncés ci-dessous :

- « leur accès aux soins de santé ... »
- « nous invitons toutes les instances et toutes les personnes »
- « Nous vous demandons »
- « qu'elles mettent fin à leurs crimes »

8. A travers son discours, l'énonciateur veut :

- Inciter les destinataires à agir en faveur de la guerre de Gaza
- Convaincre les destinataires de poursuivre la guerre contre Palestine.
- Sensibiliser les destinataires aux horreurs de la guerre dont les enfants de Gaza sont les premières victimes.
- Inviter les destinataires à s'unir pour mettre fin aux crimes de guerre

Choisissez les deux (2) bonnes réponses.

« Son Excellence M. Ibrahim Boughali a adressé un appel aux... » M. Ibrahim Boughali représente tous les algériens qui soutiennent la Palestine. A votre avis, pourquoi cet engouement pour la cause palestinienne ? Répondez-en, en deux à trois lignes.

. PRODUCTION ECRITE: (07 points)

Traitez l'un des deux sujets au choix :

Sujet01:

Le contenu de ce texte vous interpelle et vous incite à en partager les idées essentielles avec vos camarades de lycée Rédigez son **compte rendu objectif**. (120 à 140 mots).

Sujet02:

Un quotidien national lance un sondage destiné aux enfants pour connaître leur priorité en matière de droits fondamentaux : «droit à la santé, droit à l'éducation, droit au logement », Rédigez un **appel** dans lequel vous sensibilisez vos camarades aux droits des enfants . Votre texte sera publié dans le quotidien en question. (15 lignes au plus).